

**Intervention de la Ministre des Affaires Etrangères, de l'Union Européenne et de la
Coopération
Présidente de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel
Arancha Gonzalez Laya
Session d'inauguration de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel
Njamena, 15 février 2021**

Tout d'abord je tiens à remercier les autorités tchadiennes pour accueillir à N'Djamena cette réunion de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel.

Mes plus sincères remerciements au Président Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani de la Mauritanie et au Président Idriss Deby du Tchad pour avoir facilité la célébration de l'Assemblée Générale en marge du sommet des Chefs d'Etat du G5 Sahel. C'est la meilleure expression du partenariat entre l'Alliance Sahel et le G5 Sahel.

Je salue la présence à mes côtés des Ministres de tutelle du G5 de la Mauritanie en tant que présidence sortante et du Tchad en tant que présidence entrante.

Merci au Ministre Le Drian mon prédécesseur,

Merci au Secrétaire Exécutif du G5 Sahel Maman Sidikou,

Bonjour à tous les membres de l'AS qui se sont connectés.

Au cours de ses trois années d'existence, l'Alliance Sahel s'est considérablement développée, devenant une plateforme de coordination opérationnelle unique en son genre. Elle rassemble aujourd'hui 25 partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, unis par une vision commune, cohérente avec l'Agenda 2030 du développement durable et ciblant une amélioration durable des conditions de vie des populations sahéniennes.

Je souhaite la bienvenue à la Norvège, l'Irlande et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en tant que membres et observateurs respectivement, pendant ma Présidence. Je continue à m'engager pour que de nouveaux États et entités internationales se joignent à cet effort de coopération multilatérale.

C'est un honneur de présider cette AG qui se réunit pour la deuxième fois depuis la création de l'AS. L'AG se tient dans un contexte global complexe marqué par la pandémie et les limitations imposées par cette crise nous obligent à nous rencontrer dans ce format.

Il est important que cette Assemblée Générale puisse se réunir. Elle est l'occasion de rendre compte des réalisations accomplies par l'Alliance cette dernière année, d'approfondir

le dialogue avec le G5 dans un esprit de confiance, transparence et redevabilité mutuelle ainsi que de donner les orientations stratégiques nécessaires pour continuer à avancer.

Je tiens à féliciter le CPO présidé par Christoph Rauh et l'UCA dirigée par Adrien Haye pour le travail qu'ils ont mené cette dernière année en faveur de l'Alliance et pour les efforts dans l'organisation de cette AG. Je vous remercie pour l'appui à la Présidence, en particulier dans les visites de terrain.

Depuis la réunion de l'AG à Nouakchott il y a un an, l'AS s'est investie à avancer dans la mise en oeuvre de la Déclaration adoptée, dans un contexte global marqué par la pandémie. Au Sahel où cette crise s'ajoute à des crises sous-jacentes et risque de les aggraver, l'AS a porté une attention prioritaire à ses effets et s'est mobilisée dès le début pour soutenir les pays du G5 à faire face à l'urgence sanitaire et alimentaire ainsi qu'aux impacts socioéconomiques.

Le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) et le Programme de Développement d'Urgence (PDU) du G5 restent le cadre de référence pour les activités de l'AS. Des efforts ont été faits pour accélérer la mise en oeuvre des projets financés sur le terrain, particulièrement au bénéfice des zones et des populations les plus vulnérables. Néanmoins l'urgence de la situation nous appelle à faire plus et mieux. L'impact de nos activités sur la vie de populations reste prioritaire pour l'AS.

Zones fragiles. Approche territoriale intégrée. Dans mes voyages au Sahel au cours de cette année j'ai pu constater la fragilité de certaines régions. L'insecurité dans la triple frontière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso ou dans la frontière entre le Tchad, le Niger et le Nigeria, a poussé des enfants en dehors des écoles, et a mené plus de 11 millions de personnes à avoir besoin de l'aide humanitaire. A la demande du G5, l'AS a établi une *priorité pour l'action en zones vulnérables* à travers l'approche territorial intégré (ATI). Cette approche cherche à *promouvoir la sécurisation de ces zones*, à renforcer le nexus paix/développement/humanitaire dans ces régions. Le Cadre d'actions prioritaires intégré (CAPI), adopté lors du Sommet du G5 Sahel de février 2020, constitue le document de référence pour la programmation des partenaires dans les zones transfrontalières fragiles. En 2020, l'AS et le G5 ont validé la définition des espaces prioritaires pour la mise en oeuvre de cette approche. Des processus de planification opérationnelle, y compris la cartographie des actions des partenaires à l'échelle de chaque territoire, sont désormais engagés.

L'un de plus grands défis en zones fragiles est la **présence de l'Etat**. Ou plutôt l'absence de présence de l'Etat. Sans Etat, sans administration, non seulement il n'y aura pas de sécurité, mais il n'y aura pas non plus de santé, éducation, développement, pas de respect des droits de l'homme. L'Alliance Sahel a la volonté de soutenir les actions des pays du G5 Sahel en faveur d'un retour rapide et d'une délivrance des services publics essentiels dans les zones les plus vulnérables. Le P3S assurera une présence plus ample et plus forte des institutions

de l'Etat. La coordination dans le cadre de la Coalition Sahel entre l'AS et le P3S est fondamentale.

La réponse exige la **mobilisation de ressources financières**. Cependant, ce soutien financier ne peut être efficace que s'il est combiné avec des réformes de politiques publiques, qui contribuent à améliorer la gouvernance. Un dialogue régulier sur les politiques publiques fondé sur les plans de réforme est nécessaire pour garantir leur mise en œuvre rapide et efficace, ainsi que l'efficacité de l'aide qui les soutient.

Lorsque j'ai assumé la présidence de l'AG en juin de 2020, j'ai identifié plusieurs objectifs pour avancer dans la consolidation de l'AS. i) Elever son profil politique, ii) Entamer un dialogue au plus haut niveau avec le G5 et créer une relation de confiance avec ses dirigeants. iii) Elargir les membres et observateurs et iv) Veiller à l'articulation de l'AS dans la Coalition et sa relation avec P3S, sont des priorités sur lesquelles j'ai articulé la présidence.

En 2020, je me suis rendu en tant que Présidente de l'Assemblée Générale au terrain et j'ai visité les pays du G5: le Tchad, le Niger, le Burkina Faso et le Mali en octobre, et la Mauritanie en juin. Ces visites m'ont permis de mieux connaître l'AS et son potentiel. J'ai visité des projets emblématiques de l'AS dans les domaines de l'eau, l'assainissement et les énergies renouvelables, de grande ampleur et avec un impact direct sur la vie de populations.

Pendant les visites j'ai rencontré les Chefs d'Etat, Premier Ministres, Ministres des Affaires étrangères et Ministres de tutelle du G5. Je me suis réunie par vidéo-conférence en novembre avec les Ministres de tutelle et des Affaires étrangères et avec le Secrétaire Exécutif du G5. Le dialogue et le contact étroit au plus haut niveau entre l'AS et le G5 qui est notre partenaire est fondamental pour consolider une relation de confiance mutuelle et répondre plus efficacement aux défis de la région.

De ce dialogue j'ai retenu: 1) L'importance que le G5 porte à la relation avec nous et leur volonté de la renforcer 2) La préoccupation par l'impact de la COVID et leurs appels dans ce contexte à adresser la situation de la dette dans les forums compétents 3) La préoccupation sur la situation de conflit et pauvreté dans les zones éloignées et la nécessité de mettre en priorité le travail avec des mécanismes flexibles dans ces zones et d'accorder une priorité aux services sociaux de base en faveur des populations.

Avant de finir je voudrais mettre en valeur trois thématiques pertinentes dans le travail de l'AS: le genre, la sécurité alimentaire et le changement climatique.

D'abord, je salue les efforts renouvelés de l'Alliance en faveur de la promotion de l'égalité et la défense de droits de la femme. La Déclaration de l'Alliance Sahel à l'occasion du 20ème

anniversaire de la résolution UN 1325 traduit la volonté de l'Alliance d'appuyer les efforts des pays du G5 pour accélérer la mise en œuvre de l'agenda Femme Paix et Sécurité au Sahel.

Ensuite, au Sahel le changement climatique et la sécurité alimentaire sont étroitement liés et ont un impact direct sur la résilience des populations. L'AS consciente de son importance pour le développement durable de la région, a réaffirmé la priorité qu'elle porte à ces facteurs.

Conclusion

L'Assemblée Générale coïncide avec le troisième anniversaire de l'Alliance Sahel, qui a fait un important parcours depuis sa création le 13 juillet 2017. Le rapport de résultats 3 ans de l'Alliance Sahel présenté le mois de janvier passé reflète bien ses progrès.

La pertinence de l'Alliance est claire. Elle doit désormais consolider son action et faire la preuve, de manière tangible et visible d'une efficacité accrue sur le terrain. L'urgence de la situation, qui ne cesse de se détériorer malgré des montants d'aide croissants, nous le commande.

L'AS et le G5 ont établi un partenariat unique. Je suis reconnaissante à chacun de vous pour les efforts déployés pour rendre possible cette collaboration très étroite. Je suis convaincue que seul un travail coordonné et l'implication et l'appropriation de la part des pays du G5 Sahel nous permettront de répondre aux aspirations des populations du Sahel.